



## **Rapports annuels 2014 à l'att. de l'ASD du 12 avril 2015 à Emmenbrücke LU**

---

### **Rapport annuel du président central**

Après les festivités en honneur du jubilé des 50 ans de l'ASMP en 2013, le quotidien a repris le flambeau en 2014. Cette année, l'ASD a eu lieu à Bernex, organisée par nos collègues genevois. Les délégués furent accueillis avec beaucoup de charme romand, et je remercie vivement le comité de l'ASMP Genève pour l'organisation de l'ASD. Sur intervalle régulier, le comité central s'est présenté aux élections et tous ses membres ont été réélus honorablement dans leurs fonctions. Je remercie, aussi au nom de mes camarades du comité central pour la confiance témoignée.

En 2014, les thèmes suivants m'ont occupé :

- Collaboration dans le CO de la Fête fédérale de la musique populaire 2015 à Aarau (FFMP 2015)
- organisation de l'Assemblée suisse des délégués (ASD).
- conférence des présidents
- convention de prestations avec l'Office fédéral de la Culture (OFC)
- réorganisation du concours des jeunes talents dans le folklore
- meilleure coopération avec les écoles de musique suisses
- visite de manifestations.

### **FFMP 2015**

Le président central fait automatiquement partie du CO par sa fonction. Je peux constater que le CO entier possède une grande expérience dans l'organisation de fêtes fédérales et fait un travail excellent avec beaucoup d'engagement. La présidente du CO, Madame la Conseillère fédérale, Christine Egerszegi, veille à ce que la culture populaire et la musique champêtre soient valorisées. La décision que la participation active à la FFMP, respectivement la carte de fête pour musiciennes et musiciens étant membres de l'ASMP sera payée par l'ASMP a suscité un écho très favorable. Le nombre d'inscriptions fin 2014 est très satisfaisant. Je suis persuadé que nous pourrons vivre une fête pleine d'ambiance à Aarau.

### **Conférence des présidents 2014**

La conférence des présidents de cette année a été très bien fréquentée. La participation active montre que les comités cantonaux accomplissent un travail excellent avec beaucoup d'engagement. Vu que les exigences vis-à-vis de l'ASMP, surtout au point de vue financier augmentent d'année en année, le CC a cherché comment relever ce défi à l'avenir. Le CC voudrait établir une coopération avec de bons et loyaux partenaires (sponsoring), laquelle sera entretenue pendant quelques années. C'est pour cette raison que Marco Canonica de la maison Schärer und Partner a présenté plusieurs possibilités pour une telle coopération. Les participants ont adopté ce procédé en vote consultatif. Lors de l'ASD 2015, M. Canonica présentera ce projet

d'avenir aux délégués pour qu'ils puissent ensuite voter.

Une délégation de la FFMP 2015 a informé les présidentes et présidents sur l'état des préparatifs et répondu aux questions.

Le chef du Ressort Communication, Robin Mark, a présenté aux représentants cantonaux son travail accompli jusqu'à présent et expliqué les objectifs d'avenir. Ce procédé a été accepté à l'unanimité. Lors de l'ASD 2015, Robin Mark informera également brièvement les délégués. Le Chef du Ressort Musique, Markus Brülisauer, a informé sur ses multiples tâches dans son département. Si le CC accélère, cela signifie automatiquement que des cantons une grande quantité de travail est exigée. Markus Brülisauer a complimenté les chefs de musique cantonaux pour leur grand engagement. Une sous-commission s'est engagée pour la poursuite du concours des jeunes talents dans le folklore. Les détails suivront dans une rubrique ci-après. Comme communiqué à l'ASD 2014 lors des élections, notre caissier central, Beat Schmidt, fidèle au poste depuis de nombreuses années, quittera sa fonction pour l'ASD 2016. Le CC essaiera de présenter à l'ASD 2015 un candidat qui assumera la charge importante du caissier central à partir du 01.01.2016.

### **Convention de prestation avec l'Office fédéral de la Culture (OFC)**

L'OFC soutient depuis 2012 des organisations culturelles laïques avec des aides financières annuelles. L'ASMP a présenté en 2011 déjà une telle requête pour un montant annuel de CHF 36'000.-, attribué en octobre 2013 par l'OFC. La convention de prestation est valable pour les années 2012 à 2015. Les finances attribuées doivent être utilisées principalement pour :

- Plus de travail dans le secteur relations publiques ;
- plus d'activités dans le secteur public ;
- services et prestations dans la formation des jeunes.

L'ASMP a déposé dans les délais les objectifs faisant partie de la convention de prestations pour 2015. Après vérification par l'OFC, la subvention fédérale nous a aussi été attribuée pour 2015. La collaboration avec l'OFC est très professionnelle et avec grand estime pour l'ASMP, dont je remercie vivement.

### **Mode de déroulement de l'ASD**

Lors de l'ASD de Bernex, la proposition d'un déroulement de l'ASD un samedi a été soumis au vote consultatif des délégués. Cette proposition a été adoptée avec très peu de voix contre. Le CC a travaillé sur ce sujet et propose aux délégués de l'ASD un déroulement le samedi à partir de l'ASD 2016.

#### **Avantage**

- Moins de frais permettent un programme de soirée plus attractif (les cantons organisateurs recevront un montant plus important de la caisse centrale).
- Les délégués désirant rentrer le jour même, auront la possibilité.
- La convivialité y trouvera toujours sa place.

## Déroulement

14 h : début de l'ASD, 17 h : Apéro, 18 h : repas du soir, 19 h 30 : début de la soirée musicale Je prie les délégués adopter cette proposition et les remercie d'avance de leur soutien.

## Concours des jeunes talents/collaboration avec la SRF

Cette année, le concours des jeunes talents a trouvé un large écho. 23 formations et 12 formations de jodle se sont présentées au jury lors de la finale à Niedergösgen. Tous les participants ont jugé positivement le remboursement des frais mais aussi la prime en espèce. Comme convenu, l'EJV et l'ASMP ont fondé une association laquelle devra organiser à l'avenir le concours des jeunes talents dans le folklore. De la part de l'ASMP se sont mis à disposition pour travailler dans cette association : Sepp Höltschi, Esther Pucher et Heinz Kropf. Je remercie vivement Esther, Sepp et Heinz pour leur engagement, et je suis persuadé que le concours 2015 aura autant de succès. Ici je tiens à exprimer mes cordiaux remerciements aux organisateurs de longue date (Martin Sebastian, Hans Eng) pour leur grand engagement. Je remercie aussi la Musikwelle pour l'émission en direct de la finale et la rédaction SRF de musique populaire pour la plateforme pour les gagnants dans l'émission «Viva Volksmusik».

La collaboration avec SRF est bonne et harmonieuse. Bien entendu, les associations de culture populaire souhaiteraient encore plus d'heures d'émission. De déposer cette demande encore et encore est ma cause et mon devoir en même temps. Je remercie la SRF pour la compréhension vis-à-vis de nos souhaits.

## Evènements

Les évènements 2014 suivants sont particulièrement à mentionner :

- 18e Fête champêtre d'Appenzell
- Festival Heirassa à Weggis
- Fête des 30 ans de l'ASMP du canton de Vaud
- Stubete au lac à Zürich
- Rencontre champêtre des Grisons à Landquart
- Festival de musique populaire d'Altdorf
- Chornschiüre Stubete à Liestal

Il me tient à cœur de remercier tous les organisatrices et organisateurs pour leur grand travail lors des traditionnels évènements toute au long de l'année. Par leur engagement, ils soutiennent l'ASMP et offrent à beaucoup de visiteurs quelques heures agréables en musique. Lors des évènements visités, j'ai eu l'occasion de nouer ou de renouveler des contacts amicaux avec beaucoup de sympathisants. Je remercie cordialement pour l'accueil dont moi-même et mon épouse ont toujours pu bénéficier.

## Etat des membres

Malheureusement depuis quelques années déjà, une diminution constante des membres doit être enregistrée. En 2014, cette tendance a pu être freinée un peu, bien que nous ayons dû enregistrer

encore une baisse. En constatant le grand travail accompli dans les cantons, je suis confiant que fin 2015, nous aurons à nouveau plus de membre et ceci aussi grâce à la FFMP. Mais cela demande encore des efforts à tout le monde. Seule une association forte peut défendre ses intérêts efficacement auprès des décideurs, des médias et de la politique. Je prie tout le monde de poursuivre activement l'acquisition de membres et les en remercie d'avance.

### **Remerciements**

Il me tient à cœur de remercier :

- Mes collègues dans le CC pour leur collaboration constructif et amicale ;
- Thedy Christen pour son travail engagé en tant que délégué régional et je souhaite la cordiale bienvenue à son successeur, Kari Dillier ;
- tous les comités cantonaux pour leur travail en faveur de notre association et de la musique populaire ;
- les musiciennes et musiciens qui permettent avec leur musique entraînante d'organiser de belles fêtes ;
- tous les membres visitant nos évènement et nous soutiennent ;
- les responsables des médias qui rapportent positivement sur notre musique ;
- pour les invitations aux évènements. A ce sujet, je fais appel à la compréhension si je n'ai pas pu être présent personnellement à tous les évènements.

Je suis persuadé que l'ASMP a de belles perspectives d'avenir et remercie tous ceux qui soutiennent notre association.

Le président central : Cipriano de Cardenas

### **Rapport annuel du Ressort communication/RP**

L'année associative écoulée a commencé avec l'ASD de Bernex à laquelle les mesures du Ressort communication/RP ont été présentées en détail. Le projet avec un budget de CHF 30 000.- pour l'année 2014 et de CHF 40 000.- pour l'année 2015 a clairement été adopté par les délégués. L'association a ainsi fondée la base pour une communication active et moderne. Depuis de nombreuses tâches ont été mises en œuvre. La base est donnée par un concept de marketing et de communication fixant les principes fondamentaux de la marque de notre association. Comme présenté lors de l'ASD, le projet englobe les parties suivantes :

- Communication dans la présentation générale : Un nouveau concept de logos a été développé. Pendant la nouvelle année associative, toutes les prescriptions seront groupées dans un manuel de Corporate Design. Divers modèles s'y trouveront également. Une séance de photo a eu lieu avec des musiciennes et musiciens de musique populaire servant de base à une campagne et

- autres utilisations. La campagne a été conçue dans les quatre langues du pays.
- Présence : Avec le CO de la Fête fédérale de la musique populaire d'Aarau un partenariat a été pris en considération et conclu par écrit.
- Web : L'image du nouveau site Internet a été créée, le site programmé et rempli avec un nouveau contenu. L'association a ainsi plus de possibilités de porter la valeur de sa marque vers l'extérieur.
- Fonction CRM : Un nouveau système de registre central a été développé offrant aussi de nouvelles possibilités dans la communication. Le projet entier est en bonne voie, se déroule comme prévu et sans dépassements du budget.

A côté du projet intensif de communication, des devoirs étaient à remplir aussi vis-à-vis de l'Office fédéral de culture afin d'assurer les subventions. Pendant l'année écoulée, tous les objectifs ont été atteints. Parmi les obligations pour 2014 comptaient aussi les visites de nombreux événements.

Je me réjouis des tâches à venir et remercie pour la collaboration constructive.

Chef du Ressort communication/RP : Robin Mark

## **Rapport annuel du Ressort musique**

L'année a passée très vite. Il y a peu, je rédigeais le dernier rapport annuel et à présent, vous lisez déjà le deuxième. Beaucoup a été fait dans l'association au cours de l'année écoulée – mais le besoin de rattrapage persiste.

Début 2014, le Ressort musique a invité les chefs de musique des cantons à un workshop à Olten. Michael Pfister, chef de musique de l'ASMP Schwyz a présenté les résultats de l'évaluation complétée sur les formations. Il a présenté une vue d'ensemble sur les résultats suisses et chaque chef de musique recevait ensuite les résultats de son canton sur papier. Le concept de formation et formation continue fut également présenté. J'espère que les chefs de musique en ont ensuite informé leurs comités. Dans la 2<sup>e</sup> partie, les chefs de musique discutaient dans leur groupe régional sur la manière de devenir actif en commun dans le secteur de la formation et formation continue. Des idées furent échangées mais aussi les problèmes et difficultés. Chaque groupe régional présentait ensuite brièvement ses résultats de discussion. Un problème central fut très souvent la musique populaire dans les écoles de musique ou plus précis, que la musique populaire n'est pas assez thématifiée dans les écoles de musique. Le Ressort musique s'occupera bien entendu de ce problème.

Entretemps, notre président central a pris contact avec la présidente de l'Association des écoles de musique suisse, ensemble avec la présidente centrale de l'Association fédérale de Jodle et le président central de l'Association Suisse des Musiques. Ce que j'avais dit déjà lors du workshop s'est confirmé. Les écoles de musique sont groupées dans une association cantonale et ceux-ci sont autonomes. En bref : 26 cantons, 26 associations d'écoles de musique, 26 responsables, 26

systèmes différents. Une organisation typiquement suisse, d'une manière fédéraliste, ce qui ne facilite pas la chose. Mais nous poursuivrons sur ce thème.

Des idées sorties du workshop, il n'y a pas encore eu des choses concrétisées, mais je prie les comités de réfléchir à la collaboration avec d'autres sections cantonales. Utiliser les synergies et d'en profiter – a de quoi tenter, n'est-ce pas ?

Pendant toute l'année, la FFMP 2015 d'Aarau m'occupait aussi. Une liste des formations, la plus complète possible, a été établie avec l'aide des sections cantonales de manière à ce qu'après les vacances d'été environ 1400 formations ont pu être invitées. En automne, environ 60 experts ont été contactés par écrit et priés de collaborer pour les concerts avec évaluation. Aussi bien de la

part des formations que des experts, le taux des réponses a été satisfaisant. Les locaux de concert à Aarau ont été vérifiés sur leur aptitude et visités. Pratiquement tous les locaux se trouvent à proximité les uns des autres et sont donc atteignables en peu de minutes à pied. Après la clôture des inscriptions, Michael Pfister et moi-même s'occuperont de la répartition des formations. Nous investiront probablement au moins un week-end pour ce travail.

Un groupe de travail composé de deux représentants de l'EJV et de l'ASMP ont développé un nouveau concept pour le concours des jeunes talents dans le folklore, valable pour le concours 2015. Dans ce but, l'EJV et l'ASMP fonderont une association libérant les partenaires responsables de risques éventuels.

En automne, le Ressort musique a été présenté au comité central et aux présidentes et présidents cantonaux. Il est composé pour le moment de quatre personnes, travaillant par principe selon les besoins et se rencontrant au moins pour une séance de travail par an. Les personnes suivantes font partie de la commission de musique :

- Armin Buntschu, chef de musique de l'ASMP Fribourg, joueur de schwyzoise, bilingue et par ce fait le porte-voix des Romands.
- Michael Pfister, chef de musique de l'ASMP Schwyz, jeune multi-instrumentaliste avec une préférence pour la musique populaire traditionnelle.
- Barbara Betschart, directrice du Roothuus Gonten, Centre pour la musique populaire d'Appenzell et du Toggenbourg, seconde violon dans la *Brandhölzler Striichmusik*, professeur de violon et ancienne directrice de l'école de musique d'Uri.
- Markus Brülisauer, Chef du Ressort musique de l'ASMP, directeur de la Maison de la musique populaire.

Ce groupe de travail se réunira au cours du premier trimestre 2015 pour un premier échange. Nous verrons quels thèmes nous apporterons nous-même et lesquels pourront être traités issus de notre liste des affaires en suspense.

Des articles pour notre journal associatif sont rédigés régulièrement et jusqu'à fin 2014, un concept de conseils aurait dû être élaboré. Il s'est avéré par contre que le moment n'est pas encore opportun et que d'autres questions sont primordiales pour les sections cantonales. A long terme, les conseils pour ses membres deviendront un service central du Ressort musique de l'association faîtière.

Pour terminer, j'adresse mes remerciements à tous les chefs de musique des associations cantonales qui sont placés au plus près des musiciennes et musiciens et des amis de la musique populaire et

## Rapports annuels 2014

collaborent avec eux. Sans leur engagement, notre travail dans le Ressort musique ne serait moitié moins efficace. Merci beaucoup.

Chef du Ressort musique : Markus Brülisauer